

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VOC-Mix (5C) solution étalon

Révision: 26.09.2025

Code du produit: AC18.04177

Page 1 de 18

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

VOC-Mix (5C) solution étalon

##### Autres désignations commerciales

CL40.13297

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

##### Utilisation de la substance/de la préparation

Réactifs et produits chimiques de laboratoire

Recherche et développement

Réservé à des fins de laboratoire et d'analyse.

##### Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

##### 1.3. Renseignements concernant le fabricant qui fournit la fiche de données de sécurité

##### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: AnalytiChem Services, Unipessoal, Lda  
Rue: Rua de Júlio Dinis 676 7º  
Lieu: N-4050-320 Porto  
Téléphone: +351 226002917  
E-mail: info@analytichem.com  
Interlocuteur: SDS service department  
E-mail: SDS@analytichem.com  
Internet: www.analytichem.com  
Service responsable: SDS service department

##### Renseignements concernant le fabricant/fournisseur

Société: AnalytiChem Belgium NV  
Rue: Industriezone "De Arend" 2  
Lieu: B-8210 Zedelgem  
Téléphone: +32 50 28 83 20  
E-mail: info.be@analytichem.com  
Interlocuteur: SDS service department  
E-mail: SDS@analytichem.com  
Service responsable: AnalytiChem:  
EU-Belgium: AnalytiChem Belgium, Industriezone "De Arend" 2, 8210 Zedelgem, Belgium, +32 50 28 83 20  
EU-Germany: AnalytiChem Germany, Stempelstrasse 6, 47167 Duisburg, Germany, +49 203 51 94 – 200  
EU-Netherlands: AnalytiChem Netherlands, Communicatieweg 7, 3641 SG Mijdrecht, The Netherlands, +31 297 286848  
UK: AnalytiChem UK, Unit 7 Launton Business Center, Murdock Road, Bicester, OX26 4XB, England, +44 1869 355 500  
USA: AnalytiChem USA, 227 China Road, Winslow, Maine, 04901, United States, +1 800-244-8378  
Canada: AnalytiChem Canada, 21800 Clark Graham Avenue, Baie d'Urfe, H9X 4B6, Canada, +1 514-457-0701  
Australia: ORE Research & Exploration Pty Ltd, 37A Hosie Street, Bayswater North, 3153, Australia, +61 3 9729 0333  
145 (24 h) (Inland/intérieur du pays/nell'entroterra)  
+41 44 251 51 51 (aus dem Ausland/de l'étranger/dall'estero)  
0800 564 402 (CHEMTRAC)

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**VOC-Mix (5C) solution étalon**

Révision: 26.09.2025

Code du produit: AC18.04177

Page 2 de 18

**Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou de la préparation****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 2; H225

Carc. 1B; H350

Acute Tox. 3; H331

Acute Tox. 3; H311

Acute Tox. 3; H301

STOT SE 1; H370

STOT RE 2; H373

Ozone 1; H420

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

méthanol

trichloroéthylène

tétrachlorure de carbone

trichlorométhane

**Mention** Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301+H311+H331	Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.
H350	Peut provoquer le cancer.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes (yeux, système nerveux central).
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H420	Nuit à la santé publique et à l'environnement en détruisant l'ozone dans la haute atmosphère.

**Conseils de prudence**

P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P260	Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P308+P311	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets agréée.

**Étiquetage particulier**

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**VOC-Mix (5C) solution étalon**

Révision: 26.09.2025

Code du produit: AC18.04177

Page 3 de 18

Réservé aux installations industrielles.

**2.3. Autres dangers**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Préparations****Composants pertinents**

Nº CAS	Substance			Quantité
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
67-56-1	méthanol			
	200-659-6	603-001-00-X	01-2119433307-44	
	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, STOT SE 1; H225 H331 H311 H301 H370			
71-55-6	1,1,1-trichloroéthane			
	200-756-3	602-013-00-2		
	Acute Tox. 4, Ozone 1; H332 H420			
79-01-6	trichloroéthylène			
	201-167-4	602-027-00-9	01-2119490731-36	
	Carc. 1B, Muta. 2, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, Aquatic Chronic 3; H350 H341 H315 H319 H336 H412			
56-23-5	tétrachlorure de carbone			
	200-262-8	602-008-00-5		
	Carc. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, STOT RE 1, Aquatic Chronic 3, Ozone 1; H351 H331 H311 H301 H372 H412 H420			
127-18-4	tétrachloroéthylène			
	204-825-9	602-028-00-4	01-2119475329-28	
	Carc. 2, Repr. 2, Aquatic Chronic 2; H351 H361d H411			
67-66-3	trichlorométhane			
	200-663-8	602-006-00-4	01-2119486657-20	
	Carc. 2, Muta. 2, Repr. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, STOT RE 1; H351 H341 H361d H331 H302 H315 H319 H336 H372			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VOC-Mix (5C) solution étalon

Révision: 26.09.2025

Code du produit: AC18.04177

Page 4 de 18

#### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité	
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
67-56-1	200-659-6	méthanol	95 - < 100 %	
		par inhalation: CL50 = 128,2 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 300 mg/kg; par voie orale: DL50 = 6000 mg/kg STOT SE 1; H370: >= 10 - 100 STOT SE 2; H371: >= 3 - < 10		
71-55-6	200-756-3	1,1,1-trichloroéthane	< 1 %	
		par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards)		
56-23-5	200-262-8	tétrachlorure de carbone	< 1 %	
		par inhalation: ATE = 3 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 300 mg/kg; par voie orale: ATE = 100 mg/kg STOT RE 1; H372: >= 1 - 100 STOT RE 2; H373: >= 0,2 - < 1		
67-66-3	200-663-8	trichlorométhane	< 1 %	
		par inhalation: ATE = 3 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (poussières ou brouillards); par voie orale: DL50 = 908 mg/kg		

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Protection individuelle du premier sauveteur  
Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

#### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.  
En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.  
Appeler immédiatement un médecin.

#### Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau  
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
Appeler immédiatement un médecin.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologue.  
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Protéger l'oeil non blessé.

#### Après ingestion

Veiller à un apport d'air frais.  
En cas d'ingestion accidentelle, faire boire immédiatement: Eau  
Appeler immédiatement un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Vertiges  
État semi-conscient  
Gêne oculaire

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pour le médecin: Méthanol

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VOC-Mix (5C) solution étalon

Révision: 26.09.2025

Code du produit: AC18.04177

Page 5 de 18

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie: Utiliser dioxyde de carbone pour l'extinction.

Extincteur à sec.

#### Moyens d'extinction inappropriés

Aucune donnée disponible

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Liquides combustibles

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalement sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Dioxyde de carbone

Monoxide de carbone

Veiller au retour de flamme.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

## Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

#### Pour les non-sécuristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

À observer: Procédures d'urgence

Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

#### Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Risque d'explosion.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour la rétention

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VOC-Mix (5C) solution étalon

Révision: 26.09.2025

Code du produit: AC18.04177

Page 6 de 18

#### Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

#### Autres informations

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Lire l'étiquette avant utilisation.

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un échappement (laboratoire).

#### Préventions des incendies et explosion

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ce matériau risque de s'enflammer dans la chaleur, au contact d'étincelles, de flammes ou d'autres sources (par ex. électricité statique, veilleuses d'allumage, équipements mécaniques/électriques et appareils électroniques tels que téléphones mobiles, ordinateurs et pagers ne disposant pas d'un agrément en tant que dispositif à sécurité intrinsèque).

#### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Tenir à l'écart de: Aliments pour humains et animaux

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Fournir une douche oculaire et marquer clairement leur emplacement

#### Information supplémentaire

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Protéger contre: Rayonnement thermique.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

#### Conseils pour le stockage en commun

Directives nationales

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Stocker dans un endroit sec.

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VOC-Mix (5C) solution étalon

Révision: 26.09.2025

Code du produit: AC18.04177

Page 7 de 18

température de stockage: +2°C - +15°C

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactifs et produits chimiques de laboratoire

Recherche et développement

Réservé à des fins de laboratoire et d'analyse.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition (Art.50 al.3 Ordonnance sur la prévention des accidents, OPA, SR 832.30)

Nº CAS	Substance	ppm	mg/m <sup>3</sup>	fib/ml	Catégorie	Notation	Origine
71-55-6	1,1,1-Trichloroéthane	100	555		VME 8 h	R, SSC, B	
67-56-1	Méthanol	200	1110		VLE courte durée		
		200	260		VME 8 h	R, SSC, B	
127-18-4	Tétrachloroéth(y)ène	400	520		VLE courte durée		
		20	138		VME 8 h	R, C2, R2, B	
56-23-5	Tétrachlorométhane	40	275		VLE courte durée		
		1	6,4		VME 8 h	R, C2, SSC	
79-01-6	Trichloréthylène	5	32		VLE courte durée		
		20	110		VME 8 h	R, C1#B, M2, B	
67-66-3	Trichlorométhane	50	273		VLE courte durée		
		2	10		VME 8 h	R, C2, M2, R2, SSC	
		4	20		VLE courte durée		

##### Valeurs biologiques tolérables (VBT; Suva, 1903.f)

Nº CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Substrat	Prélèvement
67-56-1	Méthanol	Méthanol	30 mg/l	U	c, b
71-55-6	1,1,1-Trichloroéthane	1,1,1-Trichloroéthane	275 µg/l	S	c, d
79-01-6	Trichloréthylène	Acide trichloroacétique	40 mg/l	U	c, b
127-18-4	Tétrachloroéth(y)ène	Tétrachloroéthène	0,4 mg/l	S	d

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## VOC-Mix (5C) solution étalon

Révision: 26.09.2025

Code du produit: AC18.04177

Page 8 de 18

## Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Substance	Voie d'exposition	Effet	Valeur
	DNEL type			
67-56-1	méthanol			
Utilisateur privé DNEL, aigu		par inhalation	systémique	50 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	260 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	systémique	260 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	260 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	260 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	40 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, aigu		dermique	systémique	40 mg/kg p.c./jour
Utilisateur privé DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	50 mg/m <sup>3</sup>
Utilisateur privé DNEL, à long terme		par inhalation	local	50 mg/m <sup>3</sup>
Utilisateur privé DNEL, aigu		par inhalation	local	50 mg/m <sup>3</sup>
Utilisateur privé DNEL, à long terme		dermique	systémique	8 mg/kg p.c./jour
Utilisateur privé DNEL, aigu		dermique	systémique	8 mg/kg p.c./jour
Utilisateur privé DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	8 mg/kg p.c./jour
Utilisateur privé DNEL, aigu		par voie orale	systémique	8 mg/kg p.c./jour
67-66-3	trichlorométhane			
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,94 mg/kg p.c./jour
Utilisateur privé DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	0,18 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	2,5 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	systémique	333 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	2,5 mg/m <sup>3</sup>

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**VOC-Mix (5C) solution étalon**

Révision: 26.09.2025

Code du produit: AC18.04177

Page 9 de 18

**Valeurs de référence PNEC**

N° CAS	Substance	
Milieu environnemental		Valeur
67-56-1	méthanol	
Eau douce		20,8 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		1540 mg/l
Eau de mer		2,08 mg/l
Sédiment d'eau douce		77 mg/kg
Sédiment marin		7,7 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		100 mg/l
Sol		100 mg/kg
67-66-3	trichlorométhane	
Eau douce		0,146 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,133 mg/l
Eau de mer		0,015 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,45 mg/kg
Sédiment marin		0,09 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		0,048 mg/l
Sol		0,56 mg/kg

**Conseils supplémentaires**

Les réglementations nationales doivent être également observées!

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

lunettes à coques

Écran de protection du visage

**Protection des mains**

Porter les gants de protection homologués

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

**Protection de la peau**

Porter un vêtement de protection approprié.

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des vêtements de protection pour produits chimiques avec marquage CE et numéro de contrôle à quatre chiffres.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Protection respiratoire**

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

**Protection contre les risques thermiques**

Aucune donnée disponible

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VOC-Mix (5C) solution étalon

Révision: 26.09.2025

Code du produit: AC18.04177

Page 10 de 18

#### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Risque d'explosion.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	Aucune donnée disponible
Odeur:	comme: Méthanol
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	-98 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	65 °C
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité:	5,5 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	44 vol. %
Point d'éclair:	11 °C
Température d'auto-inflammation:	455 °C
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
pH-Valeur:	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité:	Aucune donnée disponible
Solubilité dans d'autres solvants	
Aucune donnée disponible	
La vitesse de dissolution:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
La stabilité de la dispersion:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	~0.79 g/cm³
Densité relative:	Aucune donnée disponible
Densité apparente:	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative:	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules:	Aucune donnée disponible

#### 9.2. Autres informations

##### Informations concernant les classes de danger physique

###### Dangers d'explosion

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

###### Combustion entretenu:

Aucune donnée disponible

###### Température d'inflammation spontanée

Aucune donnée disponible

solide:

Aucune donnée disponible

gaz:

Aucune donnée disponible

###### Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

##### Autres caractéristiques de sécurité

###### Taux d'évaporation:

Aucune donnée disponible

###### Épreuve de séparation du solvant:

Aucune donnée disponible

###### Teneur en solvant:

Aucune donnée disponible

###### Teneur en corps solides:

0%

###### Point de sublimation:

Aucune donnée disponible

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VOC-Mix (5C) solution étalon

Révision: 26.09.2025

Code du produit: AC18.04177

Page 11 de 18

Point de ramollissement:	Aucune donnée disponible
Point d'écoulement:	Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible:	
Viscosité dynamique:	Aucune donnée disponible
Durée d'écoulement:	Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

Protéger contre: Rayonnement thermique.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Risque d'explosion en cas de:

Combustible, Perchlorate, Oxydes d'azote (NOx), Chlorates

Peroxyde d'hydrogène Acide nitrique, Acide sulfurique, Hypochlorites

Réaction exothermique avec:

Halogénure d'acides, Anhydride acétique, Anhydride maléique, Agent réducteur

Acide, Brome, Chlore (Cl2), Chloroforme, Tétrachlorure de carbone (Tétrachlorure de carbone)

Inflammation: Fluor, Phosphore oxydes

Possibilité de réactions dangereuses: Métal alcalino terreux, Métaux alcalins

### 10.4. Conditions à éviter

Rayonnement thermique.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Toxique par inhalation.

Toxique par contact cutané.

Toxique en cas d'ingestion.

#### ETAmél calculé

ATE (orale) 101,0 mg/kg; ATE (cutanée) 303,0 mg/kg

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## VOC-Mix (5C) solution étalon

Révision: 26.09.2025

Code du produit: AC18.04177

Page 12 de 18

Nº CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode	
67-56-1	méthanol					
	orale	DL50 mg/kg	6000	Singe	Amer J Ophthalmol 40: 76-83 (cited in DG)	Determination of the acute toxicity of t
	cutanée	ATE mg/kg	300			
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l	128,2	Rat	Study report (1980)	Study performed according to internal co
	inhalation poussières/brouillard	ATE	0,5 mg/l			
71-55-6	1,1,1-trichloroéthane					
	inhalation vapeur	ATE	11 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE	1,5 mg/l			
56-23-5	tétrachlorure de carbone					
	orale	ATE mg/kg	100			
	cutanée	ATE mg/kg	300			
	inhalation vapeur	ATE	3 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE	0,5 mg/l			
67-66-3	trichlorométhane					
	orale	DL50 mg/kg	908	Rat	Toxicology and Applied Pharmacology 52,	OECD Guideline 401
	inhalation vapeur	ATE	3 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE	0,5 mg/l			

**Irritation et corrosivité**

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Peut provoquer le cancer. (trichloroéthylène)

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Exerce un effet dégraissant sur la peau.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Risque avéré d'effets graves pour les organes. (méthanol)

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VOC-Mix (5C) solution étalon

Révision: 26.09.2025

Code du produit: AC18.04177

Page 13 de 18

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
(tétrachlorure de carbone)

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune donnée disponible

#### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune donnée disponible

#### Expériences tirées de la pratique

Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Lésions du foie et des reins

coeur

yeux

système nerveux central

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

##### Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

##### Autres informations

Maux de tête, Vertiges, État semi-conscient, État narcotique

Gêne oculaire, Vomissement, Troubles gastro-intestinaux, Excitation

Spasmes, État d'ivresse, Chute de tension

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VOC-Mix (5C) solution étalon

Révision: 26.09.2025

Code du produit: AC18.04177

Page 14 de 18

Nº CAS	Substance	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
67-56-1	méthanol						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 15400 mg/l	96 h		Lepomis macrochirus	Bulletin of Environmental Contamination	other: EPA-660/3-75-00 9, 1975
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r ca. 22000 mg/l	96 h		Pseudokirchneriella subcapitata	Ecotoxicology and Environmental Safety 7	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 10000 mg/l	48 h		Daphnia magna	Water Research 23(4): 495-499 (1989)	other: DIN 38412 Teil 11
	Toxicité pour les poissons	NOEC 446,7 mg/l	28 d		Pimephales promelas	SAR and QSAR in Environmental Research,	Calculation performed with ECOSAR
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 208 mg/l	21 d		Daphnia magna	OECD QSAR Toolbox Report (2013)	Toxicity of the target chemical is predi
67-66-3	trichlorométhane						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 103 - 171 mg/l	96 h		Pimephales promelas	Bulletin of Environmental Contamination	Method after: Procedures recommended by
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 13,3 mg/l	72 h		Chlamydomonas reinhardtii	Environmental Science and Pollution Rese	A modified cell multiplication inhibiti
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 152,5 mg/l	48 h		other aquatic mollusc: Crassostrea gigas	Study report (2002)	other: ASTM Method E724-94
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 13 mg/l	21 d		Daphnia magna	Water Research 23(4), 501-510 (1989)	other: Recommendation of the
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 840 mg/l ()	0,5 h		activated sludge of a predominantly domestic sewag	Toxicity Assessment: An International Jo	OECD Guideline 209

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
67-56-1	méthanol	-0,77
67-66-3	trichlorométhane	1,97

#### FBC

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
67-56-1	méthanol	1	Cyprinus carpio	Comparative Biochemi
67-66-3	trichlorométhane	690	Selenastrum capricornutum	Environmental Scienc

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VOC-Mix (5C) solution étalon

Révision: 26.09.2025

Code du produit: AC18.04177

Page 15 de 18

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

#### **12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

#### **12.7. Autres effets néfastes**

Éviter une introduction dans l'environnement.

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone: Nuit à la santé publique et à l'environnement en détruisant l'ozone dans la haute atmosphère.

#### **Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Éviter une introduction dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

#### **Recommandations d'élimination**

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### **L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### **Transport terrestre (ADR/RID)**

<b><u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u></b>	UN 1230
<b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b>	MÉTHANOL
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	3
<b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>	II
Étiquettes:	3+6.1
Code de classement:	FT1
Dispositions spéciales:	279
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité exceptée:	E2
Catégorie de transport:	2
N° danger:	336
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

#### **Transport fluvial (ADN)**

<b><u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u></b>	UN 1230
<b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b>	MÉTHANOL
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	3
<b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>	II
Étiquettes:	3+6.1
Code de classement:	FT1

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**VOC-Mix (5C) solution étalon**

Révision: 26.09.2025

Code du produit: AC18.04177

Page 16 de 18

Dispositions spéciales: 279 802

Quantité limitée (LQ): 1 L

Quantité exceptée: E2

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1230**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** METHANOL**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 3+6.1

Dispositions spéciales: 279

Quantité limitée (LQ): 1 L

Quantité exceptée: E2

EmS: F-E, S-D

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1230**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** METHANOL**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 3+6.1

Dispositions spéciales: A113

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L

Passenger LQ: Y341

Quantité exceptée: E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 352

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 1 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 364

IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune donnée disponible

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**Autorisations (REACH, annexe XIV):  
trichloroéthylène

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VOC-Mix (5C) solution étalon

Révision: 26.09.2025

Code du produit: AC18.04177

Page 17 de 18

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 28, Inscription 32, Inscription 40, Inscription 69, Inscription 75

#### Information supplémentaire

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

#### Législation nationale

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Abréviations et acronymes

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables, catégorie de danger 2

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë, catégorie de danger 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë, catégorie de danger 4

Skin Irrit. 2: Irritation cutanée, catégorie de danger 2

Eye Irrit. 2: Irritation oculaire, catégorie de danger 2

Muta. 2: Mutagénicité sur les cellules germinales, catégorie de danger 2

Carc. 1B: Cancérogénicité, catégorie de danger 1B

Carc. 2: Cancérogénicité, catégorie de danger 2

Repr. 2: Toxicité pour la reproduction, catégorie de danger 2

STOT SE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, catégorie de danger 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, catégorie de danger 3

STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, catégorie de danger 1

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, catégorie de danger 2

Aquatic Chronic 2: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité chronique 2

Aquatic Chronic 3: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité chronique 3

Ozone 1: Danger pour la couche d'ozone, catégorie de danger 1

#### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Sur la base des données de contrôle
Carc. 1B; H350	Méthode de calcul
Acute Tox. 3; H331	Méthode de calcul
Acute Tox. 3; H311	Méthode de calcul
Acute Tox. 3; H301	Méthode de calcul
STOT SE 1; H370	Méthode de calcul
STOT RE 2; H373	Méthode de calcul
Ozone 1; H420	Méthode de calcul

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H301+H311+H331	Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**VOC-Mix (5C) solution étalon**

Révision: 26.09.2025

Code du produit: AC18.04177

Page 18 de 18

H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes (yeux, système nerveux central).
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H420	Nuit à la santé publique et à l'environnement en détruisant l'ozone dans la haute atmosphère.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*